



CONSEIL D'ÉTAT section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 15 décembre 2021 par le Ministre, membre du Collège de la Commission Communautaire française, chargé de l'Action sociale et de la Santé sur un projet d'arrêté 2021/2552 du Collège de la Commission communautaire française 'modifiant les dispositions de différents arrêtés du Collège en exécution du décret de la Commission communautaire française du 17 janvier 2014 relatif à l'inclusion de la personne handicapée', portant le numéro 70.706/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 14 janvier 2022, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.